

# BILAN 2011

la ligue de  
l'enseignement

FOL 93

LA FABRIQUE  
DE LA PAIX

Ligue de l'enseignement - FOL 93

119 rue Pierre Séward  
93000 BOBIGNY



01.48.96.25.25  
01.48.32.34.99

[www.fol93.org](http://www.fol93.org)



# ***Sensibilisation sur la paix, les conflits, les préjugés et la diversité avec l'exposition interactive « La fabrique de la paix »***

## **RAPPEL DU PROJET**

Vivre en paix, ça s'apprend. Les enfants et les adolescents résolvent quotidiennement une trentaine de conflits sans recourir à la violence. Semblable prouesse a de quoi surprendre dans un monde où l'on compte près de 25 guerres ou conflits graves. Les jeunes témoignent chaque jour d'une aptitude à la pacification. Le travail mené autour de l'exposition la Fabrique de la paix a pour objectif de la conforter. Nous voulons les inciter à prendre soin d'eux-mêmes, des autres et de la terre qui les porte.

## **LA FABRIQUE DE LA PAIX :**

C'est une exposition créée en 2008 aux Pays-Bas où elle connaît un véritable succès. Avec le soutien de la fondation Evens, une version bilingue Hébreu-Arabe vient d'être inaugurée à Jérusalem et une version espagnole est à l'étude. La ligue de l'enseignement est le partenaire de cette exposition pour la diffusion sur la France.

Une cinquantaine d'activités sont proposées aux jeunes visiteurs. Sans attitude moralisatrice, avec un humour stimulant, l'exposition ouvre le débat sur le rôle que chacun peut avoir dans les conflits de la vie quotidienne et sur les nombreuses façons de les résoudre pour vivre ensemble harmonieusement.

L'objectif de la Fabrique est de faire prendre conscience aux jeunes visiteurs des aspects problématiques de la violence, des préjugés, du phénomène du bouc émissaire et de la notion de conflit. Elle les incite à trouver de nouvelles idées pour faire face à ces questions dans leur vie quotidienne.

Pendant la visite, les jeunes :

- décrivent le déroulement de conflits ;
- déterminent quelles formes de pouvoir sont à l'œuvre lorsque des conflits commencent ;
- s'exercent à diverses modalités de collaboration ;
- citent des exemples de leur propre comportement (violent) et évoquent des solutions de rechange ;
- explorent leurs limites par rapport au respect ;
- décrivent le phénomène du bouc émissaire (dans le passé et actuellement) en s'appuyant sur des exemples ;
- se définissent à partir leur propre histoire et culture ;
- prennent conscience de leurs propres préjugés ;
- jettent un pont entre leur univers personnel et une société plurielle ;
- formulent dans leurs propres termes qu'il n'y a pas de liberté possible sans lois ;
- établissent des liens entre le passé et le présent, entre ici et ailleurs ;
- indiquent comment ils peuvent résister à l'injustice et s'engager pour la paix.

## *Les thèmes de l'exposition*

Dans la Fabrique de la Paix, les thèmes suivants sont traités.

- Vrai ou faux, • Fait ou opinion , • Qu'est-ce qu'un préjugé, • Normal ou bizarre, • Le pouvoir, • Les conflits, • Le bouc émissaire, • Plaisanterie ou harcèlement ,• Les discriminations, • La diversité, • Le respect, • Le regret, • L'égalité

---

## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Nous pensons qu'il ne faut pas exposer la paix comme un objet mais enseigner aux enfants à agir en faveur de la paix, à intégrer le souci de la paix dans leur existence quotidienne.

La violence, les droits de l'homme, les préjugés, le phénomène du bouc émissaire sont des questions qui peuvent paraître lointaines aux enfants... Travailler à partir de l'exposition « La fabrique de la paix » leur permet de découvrir qu'elles nous concernent directement, nous et nos préjugés, notre colère, nos regrets, mais aussi notre volonté de « mieux faire ».

Nous n'adoptons pas une approche moralisatrice, car elle n'est pas efficace. La majorité des enfants savent très bien ce qui est bien et ce qui est mal. Ça ne sert à rien de le leur répéter tous les jours. Au contraire, cela risque de nourrir leur indifférence. Notre approche consiste à remonter aux origines du préjugé, à aider les enfants à déterminer son impact dans leur vie et à le démasquer.

---

## OBJECTIFS

- Permettre aux jeunes de faire le lien entre des notions complexes, comme le préjugé, et des réalités quotidiennes.
- Autour de la question du bouc émissaire, permettre à chacun de faire le lien entre des situations de harcèlement scolaire, et des phénomènes plus large de rejet de l'autre, de discrimination.

---

## DÉROULEMENT - MISE EN OEUVRE DE L'ACTION

Nous avons mené le projet de façon à ce qu'il y ait d'une part la visite de l'exposition de la Fabrique de la paix et d'autre part des interventions faisant suite à la visite.

**363 jeunes et 36 adultes ont visité la Fabrique de la paix.**

### *La visite de l'exposition*

Nous avons organisé la visite de l'exposition de la manière suivante :

- Accueil du groupe et présentation de l'animation.
- Remise du carnet et visite de l'exposition par groupe de 2 ou 3.
- Une ou deux activités reprenant deux thèmes principaux de l'exposition : Les préjugés et le bouc émissaire.

■ **Activité : « les préjugés »**

Tout le monde a des préjugés. On ne naît pas avec des préjugés, on les acquiert. Ils nous sont inculqués par nos parents, à l'école, par la télévision, les médias en général... Les préjugés sont des affirmations qui sont inexactes ou seulement partiellement exactes. Le préjugé n'est jamais rationnel, c'est une opinion, une vision subjective. Les préjugés peuvent représenter un danger réel pour certains groupes ou individus. Quels préjugés avons-nous et que pouvons-nous y faire ?

Face à des exemples, les participants ont dû démasquer ce qui est de l'ordre du préjugé et du fait. L'objectif étant que les jeunes comprennent que qu'il s'agit d'un avis personnel qui peut évoluer. Ils ont pu échanger autour de leurs points de vue, débattre avec leurs camarades et évoluer dans leurs représentations des autres.

**Les retours suite à l'exposition :**

La fabrique de la paix a été unanimement plébiscitée aussi bien par le public enfants et adolescents que par les différents accompagnateurs qu'ils soient enseignants, animateurs ou encore parents d'élève. Les sujets traités étant multiples, tout le monde a pu y apprendre quelque chose. Plusieurs demandes de prolongement de l'exposition ont été faites de la part de plusieurs structures sans que la Ligue de l'enseignement – FOL 93 puissent y répondre favorablement puisque nous avons l'exposition pour un temps limité..

***Les interventions faisant suite à la visite de l'exposition.***

■ **Intervention dans les structures ayant visitées l'exposition**

Ces interventions ont été proposées aux différents groupes accueillis sur l'exposition de la Fabrique de la paix. Le format était de 2 heures par groupe de 25 enfants ou adolescents maximum.

**62 jeunes ont été touchés par ces animations.**

**Le déroulement**

- Brainstorming sur la visite de la fabrique de la paix
- Définition des mots clés de l'exposition : Discrimination, Préjugé et notion de Bouc émissaire.
- 2 activités ont été proposées :

- **« Normal ou bizarre »**

Ce qui est « normal » dans une culture, peut être considéré comme « bizarre » dans une autre. Et cela n'a rien d'anormal. Les êtres humains appartiennent à des communautés qui ont chacune leurs caractéristiques spécifiques. Ce que nous considérons comme normal ou bizarre est lié à notre éducation. Quand parents, enseignants et autres éducateurs inculquent à l'enfant ce qui est la norme et ce qui l'outrepasse, l'enfant l'intègre. Le problème se pose quand la normalité devient synonyme de « bien » et l'étrangeté de « mal ». C'est ainsi que les préjugés s'installent et se consolident.

Les participants ont dû utiliser les notions « normal » et « bizarre » devant des images et des photos, puis citer des exemples issus de leur propre expérience. En outre, il est important que les jeunes découvrent que ce que l'un trouve bizarre est tout à fait normal pour un autre. Les jeunes se familiarisent de la sorte avec d'autres habitudes et peuvent plus facilement adopter une attitude respectueuse à l'égard d'usages jusqu'ici inconnus.

- « **Jeu des métiers** »

À partir de photo représentant des secteurs d'activité ou des métiers, l'enfant devait classer spontanément dans un genre Homme/Femme ou sans distinction de genre. Suivi d'un échange autour de leur classement avec l'intervenant de la Ligue de l'enseignement – FOL 93. Objectifs de cette activité étaient de faire tomber les préjugés et de permettre aux enfants de comprendre que les métiers n'ont pas de genre.

### Retour suite aux interventions :

La qualité de l'intervention a varié selon le travail effectué en amont par les adultes encadrant suite à la visite de l'exposition. Le projet pensé initialement pour se prolongait avec les groupes au sein de leur structure, nécessitait l'implication des enseignants ou des animateurs. Ces animations ont été un vrai prolongement de l'exposition et ont permis de solidifier ou d'approfondir les sujets composant la fabrique de la paix.

- **Intervention sur le Forum « Agis pour tes droits »**

#### 260 enfants et 30 adultes ont participé aux animations de FOL.

Ce forum est organisé annuellement par les Francas 93 autour du thème des droits de l'enfant. Pour l'édition 2011 nous avons proposé deux types d'interventions sur le thème de la fabrique de la paix. Chaque animation durait environ 20 minutes. Il y a eu jusqu'à 6 interventions par demi-journée.

- Le "**dessin coopératif**"

Cette animation avait pour objectif de mettre deux ou trois groupes dans une situation de coopération. Chaque participant obtenait un crayon de couleur qu'il ne pouvait pas échanger. Chaque groupe devait colorier le dessin vierge lors d'une course avec pour seule consigne : il ne doit plus y avoir de blanc. Une fois, le dessin terminé, il était transformé en puzzle et chaque groupe devait le reconstituer le plus rapidement possible.

Cette activité a été très appréciée par l'ensemble des tranches d'âges qui y ont participé.

- L'activité « **Normal ou bizarre** » (*Voir précédemment*)

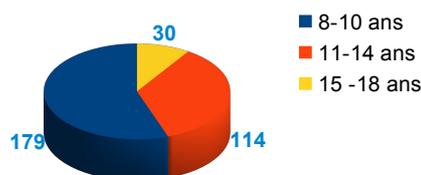
Une adaptation des images et photos ont été nécessaire pour s'adresser aux différents publics présent sur le forum.

## PUBLICS TOUCHÉS

### Visite de l'exposition :

- **323** enfants et adolescents
- **36** adultes accompagnateurs

Répartition par tranches d'âges lors de la visite de l'exposition



### Intervention suite à la visite de l'exposition :

#### Dans les structures ayant visitées l'exposition

- **62** enfants de 8 à 10 ans
- **4** adultes accompagnateurs

Répartition par tranches d'âges suite à la visite de l'exposition



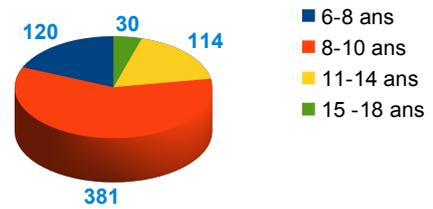
#### Intervention lors du forum « Agis pour tes droits »:

- environ 260 enfants de 4 à 10 ans
- Environ 30 adultes accompagnateurs

**Total sur l'ensemble du projet :**

- Environ 645 enfants et adolescents
- Environ 70 adultes accompagnateurs

Répartition par tranches d'âges lors de la visite de l'exposition



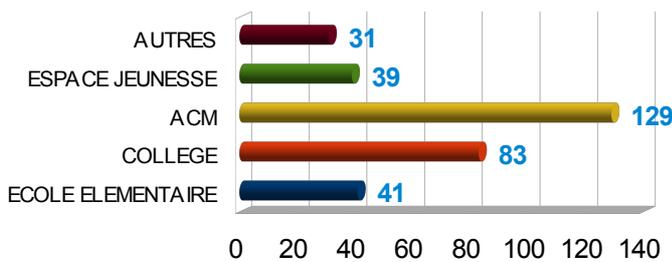
## STRUCTURES ET TERRITOIRES TOUCHÉS

**Visite de l'exposition :**

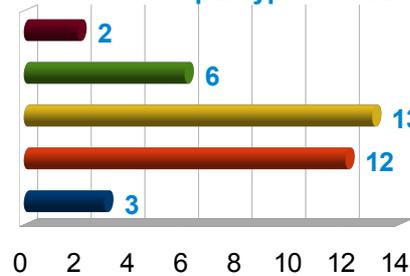
- Structures

16 structures, dont 5 scolaires et 11 socioculturelles, ont participé à ce projet.

Répartition de l'effectif enfant/adolescent par type de structure



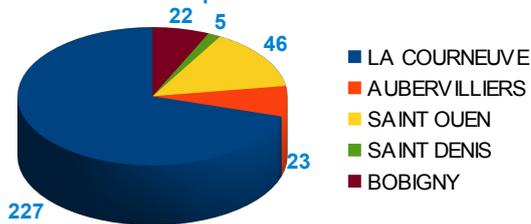
Répartition de l'effectif adulte par type de structure



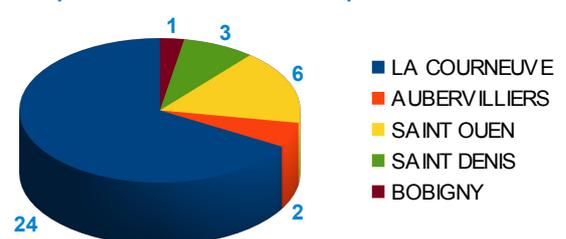
- Territoires

Les publics accueillis été issus de 5 communes de Seine-Saint-Denis. Les structures ayant le plus participé étant celles de la ville de la Courneuve, grace au partenariat mise en place avec la commune.

Répartition de l'effectif enfant/adolescent par commune



Répartition de l'effectif adulte par commune



- Intervention dans les structures : 2 structures, 1 école élémentaire et 1 ACM
- Forum : environ 26 structures lors du forums, dont 15 scolaires et 11 de loisirs. .

- Territoires

- Intervention dans les structures : Les deux communes touchées par l'action sur les visites faisant suite à l'exposition sont :

**Saint – Ouen** : Avec **20** enfants de 8 à 12 ans et **2** adultes accompagnateurs.

**La courneuve** : Avec **42** primaires de 8 à 12 ans et **2** adultes accompagnateurs

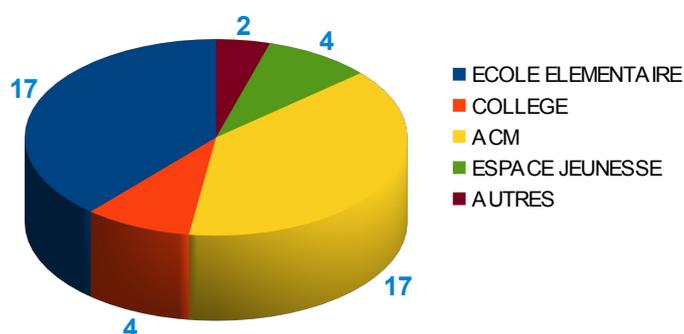
- **Le forum**: N'étant pas organisateur de l'évènement, nous n'avons pas de donnée particulière sur les communes touchées par ce forum.

**Total sur l'ensemble du projet :**

- **Structures**

- **environ 44** structures ont participé à ce projet

**Répartition par types de structures**



- **Territoires**

Grâce aux chiffres que nous avons sur la visite de l'exposition "La fabrique de la Paix", nous savons qu'au moins **5 communes** ont été touchées par cette action.

## **LIEUX ET DATES DU PROJET**

Trouver un lieux où installer l'exposition n'a pas été aisé. Dès le mis de juin 2011, nous avons dégagé plusieurs pistes. La période des vacances d'été n'a pas facilité des engagements fermes de la part des communes pressenties et il nous a fallu attendre le mois de septembre pour avoir une réponse définitive de la ville de la Courneuve.

La mise en place de l'exposition a été repoussé a deux reprises, d'abords au 03 octobre puis finalement au 10 octobre.

Nous avons du revoir notre communication pour tenir compte de ces changements.

- **Exposition « La Fabrique de la paix »** : du 10 au 28 octobre 2011 ;

L'exposition s'est installée à la Maison du peuple Guy Moquet de la ville de la Courneuve.

- **Intervention faisant suite à l'exposition :**

- **Forum « Agis pour tes droits »** : du 22 au 24 novembre 2011.

Ce forum sur les droits de l'enfant organisé par les Francas 93, s'est déroulé sur la ville de Villepinte, à l'espace V.

- **Intervention dans les établissements** : Le 10 novembre 2011, le 02 et 20 décembre 2012.

Ces interventions ont eu lieu à l'école élémentaire Joséphine Baker de la Courneuve et à l'espace jeune Anatole France de Saint Ouen.

---

## MOYEN MIS EN OEUVRE

---

### *Moyens humains :*

Les personnels du secteur Education ont pris en charge le projet et l'ont développé.

Au total, 4 salariés de la Ligue de l'enseignement – FOL 93 ont encadré ce projet :

- 3 animateurs sur les visites de l'exposition "La fabrique de la Paix"
- 4 animateurs pour l'encadrement des animation durant le forum "Agis pour tes droits"
- *1 animatrice intervenant dans les structures ayant visité.*
- 

Nous avons prévu l'embauche d'un animateur pour la mise en oeuvre et le déroulement du projet. Nous avons reçu plusieurs candidat et un animateur devait commencer le 10 novembre. La veille cette personne nous a signalé que finalement elle ne viendrait pas.

Nous nous sommes donc organisés à l'interne pour mener le projet dans les meilleures conditions.

---

## CONCLUSION

---

Organisée pour la première fois sur le département de la Seine Saint Denis, le projet d'accueil de l'exposition "La fabrique de la Paix" est une réussite. Sur une échelle de trois mois (de octobre à décembre 2011), environ 645 enfants ou adolescents ont été sensibilisés et ont pu réfléchir sur cette thématique. Sur ce total général, 323 jeunes ont pu interagir avec la cinquantaine d'activités qui constituent l'exposition. 62 jeunes parmi eux, ont pu poursuivre la réflexion à travers une activité supplémentaire pour se replonger dans la visite et approfondir le sujet. Au niveau du département, des structures de 5 communes ont été touchés par ce projet, avec environ 44 structures aussi bien scolaire que de loisirs. Les différents retours ou compte rendus de la part des enfants ou des adultes était globalement très positifs, aussi bien le contenu, que la forme et les méthodes des interventions. Les professionnels ont pu découvrir de nouveaux outils pour traiter ces questions et les jeunes prendre conscience de notions nouvelles pour eux, mais constamment présente dans leur vie quotidienne.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des projets sur le mieux vivre ensemble mis en place par la Ligue de l'Enseignement - FOL 93, telle que la gestion et la médiation de conflit ou encore l'éducation à la différence. La thématique de la construction de la paix a permis à l'association l'apport de nouveaux savoirs et de savoir faire et donc l'amélioration des interventions sur ces questions. Suite aux nombreuses demande de réédition pour l'accueil de l'exposition sur le département, une réflexion sera menée pour une éventuelle reconduction du projet. L'exposition n'existant qu'en un exemplaire et étant demandée au niveau national, cela ne pourra pas se faire sur 2012.

# 6-2. Compte rendu financier de l'action : tableau de synthèse<sup>1</sup>

Exercice 2011

| CHARGES  | Prévision          | Réalisation       | % | PRODUITS   | Prévision   | Réalisation | % |
|--|--------------------|-------------------|---|--|-------------|-------------|---|
| <b>Charges directes affectées à l'action</b>               |                    |                   |   | <b>Ressources directes affectées à l'action</b>                            |             |             |   |
| <b>60 - Achat</b>  | 2 750,00 €         |                   |   | <b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b> | 5 000,00 €  |             |   |
| Prestations de services                                    |                    |                   |   | <b>74- Subventions d'exploitation<sup>2</sup></b>                          | 25 000,00 € |             |   |
| Achats matières et fournitures                             | 250,00 €           |                   |   | Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))                          |             |             |   |
| Autres fournitures   | 2 500,00 €         |                   |   | - DDCS   | 10 000,00 € |             |   |
| <b>61 - Services extérieurs</b>                            | 600,00 €           |                   |   | -  |             |             |   |
| Locations immobilières et immobilières                     |                    |                   |   | Région(s) :  |             |             |   |
| Entretien et réparation                                    | 100,00 €           |                   |   | -  |             |             |   |
| Assurance  |                    |                   |   | Département(s) :   | 6 000,00 €  | 10 000,00 € |   |
| Documentation  | 500,00 €           |                   |   | -  |             |             |   |
| Divers   |                    |                   |   | Intercommunalité(s) : EPCI <sup>3</sup>                                    |             |             |   |
| <b>62 - Autres services extérieurs</b>                     | 1 800,00 €         |                   |   | -  |             |             |   |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires                 |                    | 227,00€           |   | Commune(s) :   |             |             |   |
| Publicité, publication                                     | 1 000,00 €         |                   |   | Organismes sociaux (détailler) :   |             |             |   |
| Déplacements, missions                                     | 80,00 €            |                   |   | - Ligue de l'enseignement  | 9 000,00 €  |             |   |
| Services bancaires, autres                                 |                    |                   |   | Fonds européens  |             |             |   |
| <b>63 - Impôts et taxes</b>                                |                    |                   |   | -  |             |             |   |
| Impôts et taxes sur rémunération                           |                    |                   |   | L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)              |             |             |   |
| Autres impôts et taxes                                     |                    |                   |   | Autres établissements publics  |             |             |   |
| <b>64- Charges de personnel</b>                            | 20 400,00 €        | 6 921,00 €        |   | Autres privées   |             |             |   |
| (Rémunération des personnels,                              | 13 000,00 €        | 4 678,00 €        |   | -  |             |             |   |
| Charges sociales,  | 7 400,00 €         | 2 243,00 €        |   | <b>75 - Autres produits de gestion courante</b>                            |             |             |   |
| Autres charges de personnel)                               |                    |                   |   | Dont cotisations, dons manuels ou legs                                     |             |             |   |
| <b>65- Autres charges de gestion courante</b>              |                    |                   |   | <b>76 - Produits financiers</b>  |             |             |   |
| <b>66- Charges financières</b>                             |                    |                   |   | <b>78 - Reports</b> ressources non utilisées d'opérations antérieures      |             |             |   |
| <b>67- Charges exceptionnelles</b>                         |                    |                   |   |  |             |             |   |
| <b>68- Dotation aux amortissements</b>                     | 100,00 €           |                   |   |  |             |             |   |
| <b>Charges indirectes affectées à l'action</b>             |                    |                   |   | <b>Ressources indirectes affectées à l'action</b>                          |             |             |   |
| <b>Charges fixes de fonctionnement</b>                     | 320,00 €           | 209,00 €          |   |  |             |             |   |
| <b>Frais financiers</b>                                    |                    |                   |   |  |             |             |   |
| <b>Autres</b>  | 1 150,00 €         | 841,00 €          |   |  |             |             |   |
| <b>Total des charges</b>                                   | <b>30 000,00 €</b> | <b>8 198,00 €</b> |   | <b>Total des produits</b>  |             |             |   |
| <b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>                           |                    |                   |   |  |             |             |   |
| <b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b> |                    |                   |   | <b>87 - Contributions volontaires en nature</b>                            |             |             |   |
| Secours en nature  |                    |                   |   | Bénévolat  |             |             |   |
| Mise à disposition gratuite de biens et prestations        |                    |                   |   | Prestations en nature  |             |             |   |
| Personnel bénévole   |                    |                   |   | Dons en nature   |             |             |   |
| <b>TOTAL</b>   | <b>30 000,00 €</b> | <b>8 198,00 €</b> |   | <b>TOTAL</b>   |             |             |   |

La subvention de .....€ représente .....% du total des produits :  
(montant attribué / total des produits) x 100

<sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros

<sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

<sup>3</sup> Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine.

## 6-3. Compte rendu financier de l'action : données chiffrées

**Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :**

Les charges indirectes sont proratisées en fonction de la masse salariale affectée au projet.

**Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :**

Un écart de la masse salariale justifié par le fait que nous n'avons pas embauché un animateur en CDD.

**Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée<sup>4</sup> ?**

Il n'y a pas de contribution volontaire en nature.

**Observations à formuler sur le compte rendu financier de l'opération subventionnée :**

Je soussigné(e), (nom et prénom).....

représentant(e) légal(e) de l'association, .....

.....

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le ..... à .....

Signature

<sup>4</sup> Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

la **ligue** de  
l'**enseignement**

FOL 93